

ZAC du Carreau de la Mine  
Impasse du Lavoir  
13590 MEYREUIL  
Tél. : 04 42 20 01 14  
Fax : 04 42 20 07 92  
e-mail : contact@fm-dev.com  
site : www.fm-dev.com

Références
COMMANDE CGXUZMRKX-251
RESIDENCE OPALINE
Délai d'expédition : 24 à 72 heures sauf commandes spécifiques

<b>Adresse de commande :</b> <b>PROZON MYSIGNALISATION</b> <b>9 RUE GYPTIS</b>  <b>13006 MARSEILLE</b> <b>FRANCE</b>
<b>Adresse de livraison :</b> <b>RESIDENCE OPALINE</b> <b>62-65 BOULEVARD DU GENERAL DE GAULLE</b>  <b>14800 TOUQUES</b> <b>FRANCE</b>

Devise : EUR

Produit	Désignation	Qté	P.U. HT		P.U. Net	Montant HT	TVA
	<u>Bac plastique 360L gris clair/jaune AVEC BARRE VENTRALE</u> <u>(ref1AE015)</u>  PEHD 100% recyclable, densité minimale de 0,95T/m3. Résistant aux rayons U.V. Classement au feu de type M4. Normes EN 840.1/5/6 et EN 13071. Préhension à peigne. 2 roues de diamètre 200mm. Epaisseur de la cuve: 3,8mm. Poids: 15 kgs. Charge: 140 kgs.	6,00	49,800		49,800	298,80	1
	<u>Bac plastique 360L gris clair/gris foncé AVEC BARRE VENTRALE</u> <u>(ref1AE012)</u>  PEHD 100% recyclable, densité minimale de 0,95T/m3. Résistant aux rayons U.V. Classement au feu de type M4. Normes EN 840.1/5/6 et EN 13071. Préhension à peigne. 2 roues de diamètre 200mm. Epaisseur de la cuve: 3,8mm. Poids: 15 kgs. Charge: 140 kgs.	6,00	49,800		49,800	298,80	1
	<u>Barre ventrale pour 2 roues (ref1DA001)</u>  Barre ventrale en acier galvanisé pour conteneurs 2 roues. Fourni avec les rivets. Adaptable sur toutes les marques de conteneurs.	12,00	9,880		9,880	118,56	1
	<u>TRANSPORTG (refTRANSPORTG)</u>	1,00	365,210		365,210	365,21	1

Code	Tx	Base HT	Montant TVA
1	20,00	1 081,37	216,27

Net HT	1 081,37
Total TVA	216,27
<b>Net à payer TTC</b>	<b>1 297,64</b>

Mode de règlement	Virement à 30 jours fin de mois
-------------------	---------------------------------

Page 1/1

Les marchandises livrées demeurent notre entière propriété jusqu'au paiement intégral de leurs prix (Loi du 12.05.80). Pas d'escompte pour paiement anticipé, passée la date d'échéance, tout paiement différé entraîne l'application d'une pénalité de 3 fois le taux d'intérêt légal (Loi 2008-776 du 04/08/2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros (Décret 2012-1115 du 02/10/2012)